

Diderot, Vanini, le courage socratique et le jugement de la postérité

Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité, n°13, 2011, p. 121-129

Didier Foucault

‘Allons, allons allègrement mourir en philosophe¹.’

Diderot n’a fait que peu de mentions de Giulio Cesare Vanini dans ses œuvres et ne semble pas avoir connu – sinon de manière superficielle – le contenu de sa pensée. L’a-t-il lu ? On ne peut rien affirmer à ce sujet².

Dans deux textes qu’il rédige pour l’*Encyclopédie*, il ne fait que signaler le philosophe brûlé à Toulouse en 1619³. Il est vrai que par un artifice éditorial, le chevalier de Jaucourt, l’un de ses plus prolifiques collaborateurs, présente sa vie et ses idées à l’entrée « Taurisano », son village natal dans les Pouilles. Le développement témoigne d’une certaine érudition. Il y est fait référence aux études de Schramm, La Croze, Arpe et Durand, ainsi qu’aux jugements de Brucker. Il permet surtout de comprendre le désintérêt des penseurs du xviii^e siècle envers ce pionnier de l’athéisme moderne. On ne connaît pas, par exemple, chez Montesquieu ou Rousseau, d’allusions à Vanini. La Mettrie ne lui réserve que quelques mentions rapides et formelles. Quant à Voltaire, son point de vue rejoint celui de Jaucourt : condamnation de l’obscurantisme et de l’intolérance des juges qui ont fait supplicier l’Italien, mais mépris hautain pour sa pensée, dont le matérialisme naturaliste, mâtiné d’aristotélisme et dissimulé derrière de pieuses professions de foi, est devenu quasiment incompréhensible pour un intellectuel des Lumières⁴.

Diderot partage très certainement un point de vue voisin. Tenons pour peu de cas ce qu’il a écrit dans les *Pensées philosophiques*. Il est encore tout imprégné des idées de Shaftesbury, dont il a réalisé en 1745 la traduction de l’*Essai sur le mérite et la vertu*. Il défend, dans cet opuscule édité en 1746, un déisme modéré et rationaliste, qui s’oppose autant au fanatisme religieux qu’à l’athéisme. La « pensée n° 13 », la seule qui fasse une référence explicite à Vanini, illustre tout à fait la

thèse centrale de cet ouvrage de jeunesse :

Le déiste seul peut faire tête à l'athée. Le superstitieux n'est pas de sa force. Son Dieu n'est qu'un être d'imagination. Outre les difficultés de la matière, il est exposé à toutes celles qui résultent de la fausseté de ses notions. Un C[udworth]⁵, un S[haftesbury] auraient été mille fois plus embarrassants pour un Vanini, que tous les Nicole et tous les Pascal du monde⁶.

Diderot n'utilise ici Vanini que comme figure archétypale de l'athée. Pourtant les rares passages ultérieurs où il se réfère à Vanini révèlent une attitude pleine de respect pour sa mémoire : et ce, non à cause de ce qui serait désormais leur commun athéisme, mais en raison du modèle d'éthique philosophique que représente sa fermeté face à la mort. Ce qui intéresse Diderot, c'est le courage de l'Italien qui a défendu ses idées au prix de sa vie⁷.

Certes, le modèle en la matière est Socrate. On pourrait citer de nombreux extraits des œuvres de Diderot ou de sa correspondance qui rappellent la mort du sage athénien⁸. Les citations explicites se rapportant à Vanini, bien que moins nombreuses, ne sont cependant pas négligeables pour cerner cet aspect original du matérialisme de Diderot.

*

Le rapprochement le plus développé entre Vanini et Socrate se trouve dans une lettre, datée probablement de l'été 1769, et dont la destinataire serait Madame de Maux⁹. Diderot y narre un plaisant pique-nique au cours d'une « journée [qui] a été sensée, tout à la fois folle et gaie ». Ses compagnons étaient le baron Naigeon et un certain Bron, taxateur des postes :

Ô comme ils se sont moqués de moi, parce que je voulois à toute force être brûlé. [...]

Voici ce dont il s'agissoit. Je disois qu'il m'étoit impossible de ne pas estimer un homme qui, appelé au tribunal des loix pour un ouvrage hardi, répondoit avec fermeté, au hazard de tout ce qui pouvoit en arriver : *Oui, c'est moi qui l'ai fait ; c'est ainsi que je pense, et je ne m'en dédirai pas*. C'est la conduite pusillanime d'Helvétius¹⁰ qui avoit amené la question, et que j'excusois par sa mère, par sa femme et par ses enfans. Je disois que je souffrirois à faire injure à la vérité en la rétractant, à parler contre ma pensée après avoir écrit selon ma pensée, à me traduire aux yeux de mes juges, de mes concitoyens et aux miens comme un lâche, à ôter à mes discours toute leur autorité, à refuser à la vérité

un aveu et un sacrifice que cent fanatiques ont fait au mensonge. Je disois que celui qui oublie sa vie en pareille circonstance, se recommande à moi par la fermeté et la véracité de son caractère, que je voudrois être son père, son frère, son ami. Je leur objectois Socrate que j'ai exposé à leur ironie, et à qui j'en fais amende honorable. Je reculois l'événement dans les tems passés et je leur faisois lire les lignes de l'histoire. Eh bien, mon amie, ils m'ont écrasé de raisons. Mais, vous l'avouerez je, ils ne m'ont pas fait changer d'avis.

Complétant sa pensée un peu plus loin dans la lettre, Diderot précise :

Je trouve le désaveu de ses sentiments, surtout en matière grave, honteux. Je ne saurois souffrir qu'un homme qui se laisse appeler philosophe, préfère sa vie, sa misérable vie, au témoignage qu'il doit à la vérité. Je ne veux pas qu'on mente devant la justice. Je ne saurois souffrir qu'on imprime blanc et qu'on parle noir. Quelle confiance le peuple, et il y a bien du peuple, aura-t-il de vos discours, si vous les abjurez ? Il vous laissera dire, et vous jugeant d'après votre conduite, il vous méprisera, et il fera bien ; et vous remarquerez que ceux qui blâment Vanini, Jordan Brun ¹¹ et quelques autres, font un crime à de Voltaire de faire ses pâques. Ce n'est pourtant pas un désaveu aussi formel de ses opinions, que celui que je fais à un tribunal, en présence d'un peuple assemblé ; et puis, croyez-vous que cet acte de fermeté ne donne pas une sanction plus grande aux discours ? Les lignes tracées avec le sang du philosophe sont bien d'une autre éloquence.

Ces deux évocations montrent quelle est l'estime que porte Diderot à Vanini. En fait, l'anecdote du pique-nique se déroule sur un mode théâtral, comme un véritable procès. Diderot est accablé par les « raisons » de ses amis, mais il tient le choc. De sanctions, il n'y en a d'autres que d'essuyer leur moquerie. Jamais question importante n'a été traitée plus gaiement et avec moins de pédanterie. Mais la discussion est allée loin. Diderot en est retourné. Le but de sa lettre, au-delà du plaisir de raconter une aimable partie de campagne à sa correspondante, est de solliciter son avis.

Cela me soucie ; car je voudrois bien n'être pas fou. À votre avis, qui est-ce qui sent juste, d'eux ou de moi ? Décidez sans partialité. Si j'ai tort, il faut que je me fasse une autre âme que la mienne, et cela sans être mécontent de celle que j'ai.

« Cela me soucie »... Diderot ne ment pas. Comment ne pas évoquer la vie de l'écrivain et du penseur, celle du maître d'œuvre de l'

Encyclopédie ? Il a connu la censure, les condamnations, il a été incarcéré... Son quotidien est marqué depuis des années par les tracasseries, les embûches qui guettent un homme aux idées aussi sulfureuses. Tous les dangers ne sont, bien sûr, pas écartés : Calas, les Sirven ou le chevalier de La Barre¹² témoignent, en cette fin du règne de Louis XV, que l'intolérance conserve de puissants partisans dont il faut savoir se garder. Mais Diderot évalue sa situation personnelle sans dramatisation excessive. Il le dit d'ailleurs avec modestie à Madame de Maux :

Rassurez-vous, mon amie, le temps des folies de cette espèce est passé pour moi. Je ne m'estime pas assez pour défendre ma propre cause. C'est une question où je n'entre pour rien.

Un tel dégagement est-il totalement sincère ? Diderot certes a su toujours rester digne, mais il a parfois dû composer. Certains de ses amis, comme Rousseau, lui ont reproché d'être un « homme d'intrigue¹³ ». La question se pose donc bel et bien. Mais elle se pose en termes d'éthique. Socrate et – plus incidemment – Vanini ou Giordano Bruno lui renvoient l'image d'un idéal d'héroïsme intellectuel assignant au penseur une responsabilité sociale et l'exposant au jugement de la postérité. Il distingue trois exigences, qui se situent sur des plans différents.

– *Le respect de la vérité* : une vérité qui, pour un matérialiste, n'a aucun statut transcendant mais que nulle contrainte ne doit trahir. On comprend mieux ainsi que par-delà une plus grande proximité de conviction doctrinale, Diderot se réclame, contre Helvétius, de Socrate ou même de Vanini. Philosophie et vérité sont deux termes indissolublement liés pour Diderot. Le philosophe n'est-il pas celui qui « satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation et même de boire dans la coupe de Socrate¹⁴ » ?

– *Le respect de la justice* : on relèvera à ce sujet la distinction qu'établit Diderot entre se déjuger devant un tribunal et faire des concessions mineures dans la vie courante : les pâques de Voltaire ne sont que des compromis bénins, comparables à ceux que Diderot a été parfois obligé, lui aussi, d'accepter. Mais ces accommodements trouvent vite des limites qu'on ne doit franchir, sous aucun prétexte et quel que soit le risque encouru. Le tribunal de la cité – l'exemple de Socrate s'impose encore – même injuste, se situe au-delà de ces limites. La solennité de l'institution transforme tout compromis en reniement ; celui qui renonce à son devoir de vérité y perd pour toujours son statut de philosophe.

– *Le respect du « peuple »*, destinataire du discours du philosophe : cette considération pour un public, qui ne se limite pas à une élite lettrée et éclairée mais qui est assimilé au peuple dans son acception la plus

large, est un témoignage parmi d'autres des tendances démocratiques de Diderot. Cela le distingue nettement de la majorité des libres penseurs de son siècle qui acceptaient volontiers la religion pour contenir un peuple borné et incapable de se rendre de lui-même aux lumières de la raison.

*

Toutefois, pour Diderot la question ne se limite pas à ces seules considérations. Elle a des incidences plus larges, qui touchent aux fondements mêmes de ses convictions matérialistes. Le débat champêtre avec Naigeon et Bron de 1769, peut en effet n'apparaître que comme l'écho du long échange épistolaire avec Falconet qui s'est déroulé quelques années plus tôt, entre décembre 1765 et décembre 1766¹⁵. Le philosophe était en France, où il travaillait à l'*Encyclopédie*, et le sculpteur à Saint-Petersbourg, où il réalisait la statue équestre de Pierre le Grand. Cet échange de lettres entre les deux amis porte, au départ, sur le problème de la postérité puis dérive vers un débat d'esthétique – via un détour par Plin – sur la considération que l'on doit avoir pour l'art antique. C'est essentiellement le premier point qui nous intéresse ici.

Les deux hommes partent d'un postulat commun : ils sont athées. Pour eux, donc, nulle survie après la mort. Cet anéantissement de l'être devient, par contrecoup, la source d'une grave interrogation existentielle : quel sens donner à leur vie ? Et plus, pour cet écrivain philosophe comme pour cet artiste : à qui s'adressent leurs œuvres ? Le philosophe doit-il se renier pour préserver sa vie ? Falconet dénie toute valeur à la postérité. Il simplifie le fond de sa pensée en le ramenant à ce constat prosaïque :

Je ne veux pas voir plus loin que mon nez ; je suis fait pour ramper. Tout cela est vrai. Mais si mes contemporains trouvent quelques parties de mes ouvrages dignes de vivre après moi, je dirai volontiers avec le poète : *non omnis moriar*¹⁶, et je serai sensible à l'éloge de la postérité quand je l'entendrai des deux oreilles dont j'entends en vous écrivant ramager les oiseaux de mon jardin¹⁷.

Diderot refuse de souscrire à un tel matérialisme dépourvu d'horizons. Sans plus de succès que plus tard devant ses compagnons de pique-nique, il prend le parti de la postérité en qui il a une confiance absolue, faisant en cela preuve de ce bel optimisme des Lumières dans le progrès et dans l'avenir :

Et ces philosophes, et ces ministres et ces hommes véridiques qui ont été les victimes des peuples stupides, des prêtres atroces, des tyrans enragés, quelle consolation leur restoit-il en mourant ? C'est que le préjugé passeroit et que

la postérité renverseroit l'ignominie sur leurs ennemis. Ô Postérité sainte et sacrée, soutien du malheureux qu'on opprime ; toi qui es juste, toi qu'on ne corrompt point, qui venges l'homme de bien, qui démasques l'hypocrite, qui flétris le tyran, idée sûre, idée consolante, ne m'abandonne jamais. La postérité pour le philosophe, c'est l'autre monde de l'homme religieux¹⁸.

Page splendide, empreinte d'une haute élévation d'esprit et d'une grandeur qui – malheureusement pour le philosophe ! – en imposeraient plus à un croyant qu'à un athée comme Falconet. Comment le convaincre en évoquant la sainteté et le caractère sacré de la postérité ? Lui qui n'a que faire d'un « autre monde », fût-il celui des philosophes. Falconet a des motivations différentes : « Le génie, *ce pur don de nature*, est la cause unique des grandes productions¹⁹. » Nul besoin, donc, d'une chimérique projection dans le futur et de l'attente hypothétique d'un jugement – dont rien, au demeurant, ne garantit qu'il sera plus juste que celui du présent – pour donner un sens à l'œuvre d'une vie. Celle-ci est le produit de prédispositions naturelles dont chaque individu est (ou n'est pas) porteur. Il en va de même du courage dont savent faire preuve les philosophes persécutés – et Falconet convoque au passage Vanini – mais aussi... les croyants ou les criminels !

La postérité a ses dévôts, comme la béatitude éternelle a les siens. Si la vue de ces deux perspectives agrandit quelques âmes, il en est d'autres assez étendues pour mériter la couronne sans la vouloir. St Augustin, si je ne me trompe, disoit que, s'il n'y avoit ni Paradis ni Enfer, et qu'il dût retourner dans le néant, il n'en aimeroit pas moins son Dieu. Je ne sçais si c'est le même saint qui souhaitoit d'être damné pour aimer Dieu bien plus singulièrement encore. Celui là est fort ; je ne vous le garantis pas. Vous connoissez l'amour pur de Fénelon ; vous sçavez le conte de la bonne femme qui vouloit brûler le Paradis et éteindre l'Enfer afin que, disoit-elle, n'y ayant plus de peine à redouter ni de récompense à espérer, les hommes fassent le bien sans crainte et sans intérêt. Si la religion donne cette force, l'athéisme n'a-t-il pas ses martyrs ? Vanini dans les flammes, et tant d'autres sur l'échafaud n'ont-ils pas eu le funeste courage de nier la divinité ? Voyez de quoi l'homme est capable quand il a reçu de la nature cette énergie que vous avez. Oui ingrat, cette chose qui seule opère les belles et grandes choses, vous l'avez reçue de la nature comme ceux qui l'employoient pour le crime²⁰.

*

Restons-en là. Accumulant, au fil de leurs missives, exemples et

réfutations, les deux protagonistes ne rajouteront rien d'essentiel.

Cette fracture entre deux tendances du matérialisme, Yves Benot l'a bien montré, révèle les orientations opposées qui, sur les plans politique et social, distinguent le matérialisme fataliste – et, au bout du compte, conformiste et conservateur – du matérialisme progressiste – et, au bout du compte, militant.

Le premier se ramène à un plat cynisme individualiste, que Diderot réprouve totalement :

On fait l'éloge du présent, on rapporte tout au petit moment de son existence et de sa durée ; le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité sont des mots vides de sens qui font sourire de pitié. On veut jouir, *après soi le déluge*²¹.

Le second ne se sépare pas d'une vision éthique qui, sans nier que la volonté humaine dépende d'une chaîne causale qui la détermine en dernière instance, n'exclut pas la possibilité d'une transformation de l'homme dans laquelle la philosophie trouverait sa place :

Quoique l'homme bien ou malfaisant ne soit pas libre, l'homme n'en est pas moins un être qu'on modifie [...]. De là les bons effets de l'exemple, des discours, de l'éducation, du plaisir, de la douleur, des grandeurs, de la misère, etc.²².

Ce sont des exemples comme ceux de Socrate ou de Vanini qui enracinent le philosophe dans la conviction que le parti choisi n'est pas désespérant. Ils ruinent les arguments de ceux qui affirment, avec Falconet, qu'« un philosophe pendu (ou anéanti, ou grillé) n'est plus bon à rien. S'il se conserve, s'il travaille, il est utile²³ ». En œuvrant pour l'avenir, ils n'ont pas poursuivi un rêve insensé. Au contraire, parce qu'ils ont hâté le cours de l'histoire – une histoire qui se lit comme un mouvement vers l'émancipation de l'homme –, leur farouche détermination s'est trouvée, *a posteriori*, légitimée. Ils avaient vu juste avant les autres et la postérité, en ce Siècle des Lumières, leur donne raison. Elle condamne, par le même coup, les forces obscurantistes qui les avaient injustement condamnés. Ferme sur ce point, Diderot conservera jusqu'à ses derniers jours la même admiration pour les penseurs qui n'ont pas eu peur de mettre leur vie en péril pour défendre leurs idées. Deux ans avant de mourir, en 1781, dans la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal*, il s'en prend véhémentement à la pusillanimité de Grimm en soutenant les arguments qui lui avaient valu jadis les moqueries de Naigeon, Bron et Falconet :

Comment sommes-nous sortis de la barbarie ? C'est qu'heureusement il s'est trouvé des hommes qui ont plus aimé la vérité qu'ils ont redouté la persécution. Certes, ces

hommes-là n'étaient pas des lâches. Les appellerons-nous

des fous²⁴ ?

Socrate mais aussi Vanini ou d'autres philosophes persécutés confirment Diderot dans l'exigence éthique qu'il s'est assignée et qu'il ne doit à aucun prix bafouer.

Nous sommes là sur une des lignes de crête du matérialisme de ce philosophe sans système et si étrangement humain. Un matérialisme conséquent et exigeant, où la raison n'écarter pas la passion de découvrir la vérité ou de lutter pour la défendre, et où le déterminisme n'écrase pas la volonté de chaque homme d'œuvrer à l'émancipation du genre humain.

Notes

[1.](#) Paroles de Vanini avant de monter sur le bûcher.

[2.](#) Sauf indications contraires, nos notes renvoient à : D. Diderot, *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1975, 36 vol. en cours de parution ; et à : D. Diderot, *Correspondance*, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol. ; notées *infra* respectivement : *Œuvres* et *Correspondance*.

[3.](#) Dans l'article « Péripatéticienne (philosophie) », Vanini est simplement rangé parmi les disciples de Pomponace, *alias* Pietro Pomponazzi (*Œuvres*, t. VIII, p. 91). L'article « Stoïcisme » contient une autre référence. Après y avoir fait état des caractères positifs se rapportant au sage selon les stoïciens (« Il est sévère ; il fuit les distractions ; il a l'esprit sain ; il ne souffre pas ; c'est un homme dieu »...), Diderot précise : « Les stoïciens à ces caractères en ajoutaient une infinité d'autres qui semblaient en être les contradictoires. Après les avoir regardés comme les meilleurs des hommes, on les eût pris pour les plus méchants. [...] La définition du stoïcien était toute semblable à celle que Vanini donnait de Dieu » (*ibidem*, p. 345-346). Cela semble indiquer que Diderot avait parcouru quelques passages de l'Italien, comme l'exercice II de l' *Amphitheatrum aeternae providentiae* (Lyon, 1615), où il dresse une longue – et assez baroque – liste des attributs de la divinité.

[4.](#) Sur la vie, la pensée et la postérité de Vanini aux xvii^e et xviii^e siècles, je me permets de renvoyer à deux de mes publications : D. Foucault, *Un philosophe libertin dans l'Europe baroque. Giulio Cesare Vanini (Taurisano, 1585 – Toulouse, 1619)*, Paris, Honoré Champion, Champion, 2003, et « Bayle, Arpe, Durand et Vanini. Enjeux de la réhabilitation d'un philosophe athée à l'aube des Lumières »,

introduction à D. Durand, *La vie et les sentimens de Lucilio Vanini (1717)* , Paris, Les Amis de Paris-Zanzibar, 2001.

[5.](#) Auteur du *True Intellectual System of the Universe*. Diderot cite certainement cet auteur à partir du témoignage de Shaftesbury. Les deux penseurs anglais sont ici pris comme des exemples types de déistes.

[6.](#) *Œuvres*, t. II, p. 22.

[7.](#) Condamné à mort pour blasphèmes et athéisme par le parlement de Toulouse en 1619, Vanini a proclamé fièrement son mépris de toute religion devant la foule qui assistait au supplice.

[8.](#) Par exemple : « Le philosophe appelé au tribunal des lois doit-il ou ne doit-il pas y avouer ses sentiments, au péril de sa vie ? Socrate fit-il bien ou mal de rester dans la prison ? [...] Oserez-vous blâmer l'homme courageux et sincère qui aime mieux périr que se rétracter, que de flétrir par sa rétractation son propre caractère et celui de sa secte ? », (*Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé L'Homme*, in *Œuvres*, t. XIV, p. 590). Voir à ce sujet, J. Seznec, *Essais sur Diderot et l'Antiquité*, Oxford, 1957 et R. Trousson, *Socrate devant Voltaire, Diderot et Rousseau. La conscience face au mythe*, Paris, 1957. Socrate est le surnom donné par ses amis à Diderot, qui n'en était pas peu fier. Pour Raymond Trousson : « De tous les disciples de Socrate au xviii^e siècle, Diderot est le plus enthousiaste, le plus passionné, celui qui s'efforce le mieux de ressembler à ce grand modèle qui incarne si bien la cause de la justice et de la liberté » ("Introduction" à la traduction de l'*Apologie de Socrate* de Platon par Diderot, *Œuvres*, t. II, p. 238).

[9.](#) *Correspondance*, t. IX, p. 112-116.

[10.](#) Helvétius avait été contraint de se rétracter en 1758 après le scandale provoqué par la publication du *De l'Esprit*.

[11.](#) Giordano Bruno, brûlé à Rome en 1600 après avoir soutenu sans faiblesse devant le tribunal du Saint-office que l'univers était infini.

[12.](#) Accusé du meurtre de son fils, le protestant toulousain Calas a été roué vif en 1762 après un procès bâclé. La campagne de Voltaire a permis la réhabilitation de Calas en 1765. Pour un motif identique (la mort de leur fille), les protestants Sirven ont été condamnés à mort par contumace et leurs effigies brûlées à Mazamet en 1764. Le chevalier de La Barre, accusé de sacrilège et de blasphèmes à Abbeville, a été exécuté en 1766...

[13.](#) Cité par Y. Benot, in D. Diderot et Étienne-Maurice Falconet, *Le pour et le contre, Correspondance polémique sur le respect de la postérité, Pline et les anciens*, introduction et notes d'Y. Benot, Éditeurs français réunis, Paris, 1958, p. 19.

[14.](#) *Observations sur le Nakaz*, XX, in D. Diderot, *Œuvres politiques*, éd. P. Vernière, Paris, Garnier, 1963, p. 367.

[15.](#) Voir : *Œuvres*, t. XV , *Correspondance*, t. V-VI, et *Le pour et le contre*, op. cit. Le texte de ces lettres fut remanié en vue d'une publication qui ne vit jamais le jour du vivant des deux auteurs. Il est à remarquer qu'en 1768-1769 – soit au moment où se déroule le pique-nique avec Naigeon et Bron – la retouche du manuscrit est l'une des

préoccupations de Diderot.

[16.](#) « Je ne serai pas mort complètement », Horace, *Odes*, III, 30. Diderot répondra : « Lorsque, sur la garantie de tout un siècle éclairé qui m'environne, je puis m'écrier aussi : Non omnis moriar ; que je laisse après moi la meilleure partie de moi-même, que les seuls instants de ma vie dont je fasse quelque cas sont éternisés, il me semble que la mort en a moins d'amertume », Lettre du 15 février 1766, *Correspondance*, t. VI, p. 60.

[17.](#) Lettre du 15 janvier 1766, *Correspondance*, t. VI, p. 21.

[18.](#) Lettre du 15 février 1766, *Correspondance*, t. VI, p. 67.

[19.](#) Lettre du 10 février 1766, *Correspondance*, t. VI, p. 49.

[20.](#) Idem, *Correspondance*, t. VI, p. 50.

[21.](#) *Salon de 1769*, in *Œuvres*, t. XVI, p. 656. « Après moi le déluge » est une formule attribuée à Louis XV.

[22.](#) Lettre à Landois, 29 juin 1756, *Correspondance*, t. I, p. 214. Grimm, l'éditeur de la lettre, faisait preuve de moins de nuances en écrivant dans le « chapeau » qui présentait le texte : « Tout ce qui doit être est, par cela même que cela est. Voilà la seule bonne philosophie. Aussi longtemps que nous ne connaissons pas cet univers, comme on dit dans l'école, *a priori*, tout est nécessité. La liberté est un mot vide de sens » (cité par Y. Benot in *Le pour et le contre...*, *op. cit.*, p. 18).

[23.](#) Cette note interlinéaire de Falconet figure sur le manuscrit de la lettre de Diderot du 17 mars 1766. Voir : *Le pour et le contre...*, *op. cit.*, p. 312.

[24.](#) *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm*, in D. Diderot, *Œuvres complètes*, Paris, Le Club français du Livre, 1972, t. XIII, p. 68.

Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION : [ÉQUIPE SAVOIRS](#), PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE ET PLATEFORME GÉOMATIQUE (EHESS).

- DÉVELOPPEMENT : DAMIEN RISTERUCCI, [IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#) DESIGN : [WAHID MENDIL](#).

bnu
strasbourg

enssib
école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

CAK
Centre Alexandre-Koyré
Histoire des sciences et des techniques
UMR 8560 EHESS-CNRS-MNHN
LECOLE
HAUTES
ETUDES
CNRS


ANHIMA

